

# Alcool, tabac et cannabis durant les « années lycée »

Stanislas Spilka,

Olivier Le Nézet

Tous les quatre ans, l'enquête ESPAD (European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs) permet de mesurer et de comparer les consommations de substances psychoactives chez les adolescents de 16 ans dans plus de 30 pays européens [1,2]. Lors du dernier exercice, en 2011, l'OFDT, qui coordonne le volet français de l'enquête, a choisi d'élargir l'échantillon à l'ensemble des adolescents scolarisés dans le second cycle du second degré, soit de la seconde à la terminale dans toutes les filières (générale et technologique ainsi que professionnelle). L'enquête ESPAD permet ainsi d'étudier la diffusion temporelle des usages en privilégiant, plutôt que l'âge des enquêtés, leurs niveau et situation scolaires, éléments essentiels du contexte de vie des adolescents. Cette approche fait écho à celle initiée par l'enquête HBSC de 2010, dont les résultats sur les « années collège » ont été présentés en 2012 [3]. Désormais, les deux enquêtes permettent d'observer les niveaux de consommation de produits psychoactifs et leurs évolutions de la 6<sup>e</sup> à la terminale (figure 1). Les résultats présentés dans ce numéro de *Tendances* font d'abord le point sur les usages de tabac, de boissons alcoolisées et de cannabis chez les lycéens. Deux lycéens sur cinq déclarent fumer des cigarettes lors du mois précédant l'enquête. Les trois quarts d'entre eux indiquent avoir bu une boisson alcoolisée au cours de la même période et la moitié dit avoir connu une alcoolisation ponctuelle importante (API). Dans le même laps de temps, un lycéen sur trois dit avoir consommé du cannabis. L'étude de la diffusion des consommations durant les « années lycée » fait apparaître une intensification des consommations de ces trois produits les deux premières années, les niveaux de consommation se stabilisant lors de la dernière année.

Ce numéro de *Tendances* aborde ensuite deux aspects particuliers : le premier s'intéresse aux usages selon la filière générale ou professionnelle suivie et le second est consacré à l'accessibilité perçue et aux modes d'approvisionnement de l'alcool, du tabac et du cannabis.

Enfin, l'étude est complétée par une analyse des consommations dans trois régions, Bretagne, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, qui ont participé à un volet expérimental d'une enquête déconcentrée (voir page 6).

Pour la première fois, le volet français de l'enquête ESPAD 2011 permet d'étudier les consommations des lycéens dans toutes les filières



## ■ La diffusion des usages au collège et au lycée

### Tabac : près d'un tiers de fumeurs quotidiens

En 2011, sept lycéens sur dix déclarent avoir déjà fumé du tabac au cours de leur vie, les filles l'ayant fait plus souvent que les garçons (73 % vs 68 %) (tableau 1). Après les deux dernières années de collège, période charnière de la diffusion du tabac, le passage au lycée correspond à la dernière phase importante d'expérimentation du produit chez les adolescents. L'enquête HBSC avait montré, en effet, que la moitié des jeunes de 3<sup>e</sup> (52 %) avaient déjà fumé une cigarette au cours de leur vie. En 2<sup>de</sup>, ils sont 66 %, et à la fin du lycée trois jeunes sur quatre (74 %) sont expérimentateurs. Cette estimation de l'expérimentation de tabac ne concerne que les cigarettes (qui demeurent le mode de consommation le plus commun), les autres modes d'usage comme le tabac à priser ou à chiquer n'étant pas explorés dans cette enquête<sup>1</sup>. En revanche, depuis 2007, les consommations de tabac avec un narguilé (pipe à eau ou chicha) sont renseignées. En 2011, 61 % des lycéens disent avoir utilisé une pipe à eau et 7 % l'ont fait sans avoir par ailleurs jamais fumé de cigarette. Cette mesure permet de compléter la quantification de l'expérimentation de tabac qui concerne alors pratiquement huit élèves sur dix en 2011.

1. Ces deux modes d'usage sont marginaux : en 2012, les tabacs à priser et tabacs à mâcher (TAP-TAM) représentaient 0,5 % du volume total de tabac vendu en France (Altadis Distribution France).

Le lycée est également une période d'intensification du tabagisme quotidien : il concerne 16 % des élèves de 3<sup>e</sup>, proportion qui double en 2<sup>de</sup> et à la fin du lycée un élève sur trois se déclare fumeur quotidien. En outre, un quart (24 %) des fumeurs quotidiens en 2<sup>de</sup> déclarent fumer plus de 10 cigarettes par jour, alors qu'ils ne sont que 5 % dans ce cas en 3<sup>e</sup>. Le renforcement du tabagisme est en partie lié au fort pouvoir addictif du tabac qui entraîne « mécaniquement » une intensification de la consommation avec l'ancienneté dans l'usage. Il est probable qu'il résulte aussi d'une émancipation des adolescents avec l'entrée au lycée où les opportunités de fumer sont plus nombreuses : soirées, temps passé entre ami(e)s devant le lycée aux interclasses ou après les cours, dans l'espace public, etc.

### Développement des comportements d'alcoolisation

Dès la classe de 2<sup>de</sup>, ce sont plus de neuf jeunes sur dix qui déclarent avoir consommé de l'alcool au moins une fois au cours de leur vie, sans différence entre les filles et les garçons. Les années lycée

ne constituent pas une phase d'initiation à l'alcool mais davantage une phase d'ancrage des usages au cours de laquelle s'initient notamment les premiers comportements d'alcoolisation excessive (tableau 1). Les boissons alcoolisées sont les produits psychoactifs consommés par le plus grand nombre de lycéens, avec pratiquement quatre élèves sur cinq qui en ont consommé le mois précédant l'enquête. Il en est de même avec l'usage régulier d'alcool qui concerne un lycéen sur cinq. Enfin, la moitié des lycéens (52 %) déclare une alcoolisation ponctuelle importante (API) [4], à savoir avoir bu au moins 5 verres en une même occasion au cours des 30 derniers jours, et six lycéens sur dix rapportent au moins une expérience d'ivresse (seuls 18 % des collégiens avaient déclaré une ivresse dans l'enquête HBSC). Dans tous les cas, ces usages d'alcool concernent davantage les garçons que les filles : 29 % des lycéens ont déclaré un usage régulier, contre 14 % des lycéennes. Par ailleurs, ces alcoolisations augmentent fortement entre la 2<sup>de</sup> et la terminale : les API au cours du mois et les ivresses répétées progressent de 10 points sur la

période (respectivement, 47 % vs 56 % et 19 % vs 29 %).

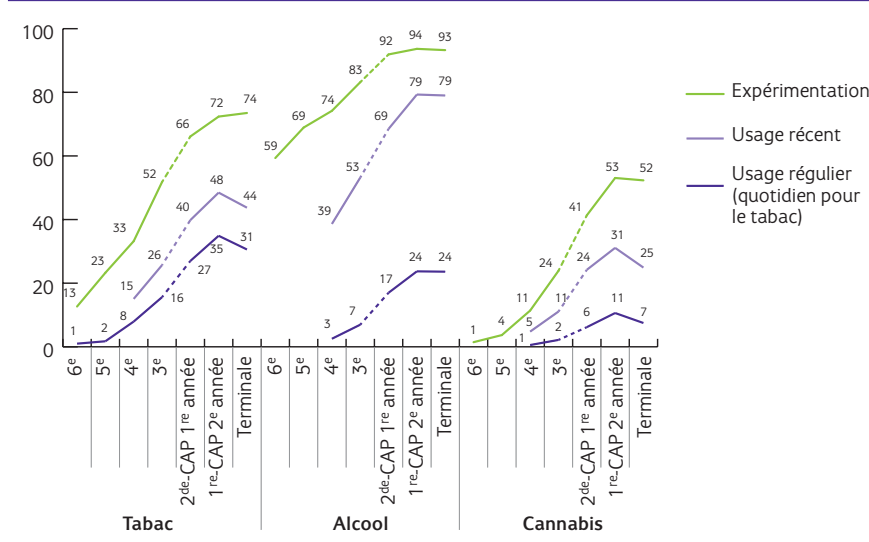
Ivresses et API sont deux comportements d'alcoolisation éminemment liés. Les jeunes lycéens ayant déclaré avoir eu une ivresse alcoolique au cours du mois précédant l'enquête ont en majorité indiqué également une API sur la même période. Ces alcoolisations ont pu être concomitantes, l'ivresse pouvant résulter d'une API, même si le questionnement ne permet pas de le vérifier. Quoi qu'il en soit, la fréquence d'usage d'alcool apparaît fortement corrélée à ces deux modes d'alcoolisation intensifs. Ainsi, plus de la moitié des usagers réguliers d'alcool (53 %) ont répondu avoir connu à la fois une API et une ivresse au cours du mois, contre à peine plus d'un sur dix (12 %) parmi les usagers dont les usages sont moins fréquents (ceux qui ont déclaré avoir bu de l'alcool moins de 3 fois dans le mois).

### Intensification de l'usage de cannabis au lycée

La moitié des lycéens (49 %) précise avoir déjà fumé du cannabis, les garçons plus souvent que les filles (51 % contre 46 %). La consommation de cannabis connaît parmi les lycéens une diffusion comparable à celle du tabac, avec toutefois des niveaux moindres et un décalage dans le temps d'environ une année scolaire. Le passage au lycée correspond à l'une des plus importantes phases d'initiation au cannabis. Les premières expérimentations sont observées dès la classe de 4<sup>e</sup> (11 % des élèves), mais les niveaux progressent rapidement par la suite, avec un doublement des niveaux en 3<sup>e</sup> puis de nouveau en 2<sup>de</sup> (respectivement 24 % et 41 %).

L'usage régulier de cannabis (plus de 10 fois au cours du mois) se développe particulièrement parmi les lycéens, 8 % d'entre eux ayant déclaré un tel usage. Le niveau maximal est atteint en classe de 1<sup>re</sup> (11 %), et le passage en terminale s'accompagne d'une inflexion avec une baisse de 3 points par rapport au niveau précédent. Comme pour l'alcool, l'usage régulier de cannabis au lycée s'avère nettement plus souvent masculin (12 % parmi les garçons, contre 5 % parmi les filles).

Figure 1 - Usages des principaux produits psychoactifs parmi les collégiens en 2010 et les lycéens en 2011 selon le niveau scolaire (%)



Source : HBSC 2010, exploitation OFDT, ESPAD 2011 « années lycée », OFDT-Inserm-MEN

Note : les résultats sont présentés ici comme s'il s'agissait de données longitudinales, ce qui n'est pas le cas dans le cadre de ces deux enquêtes transversales. Néanmoins, il est fort probable que les évolutions observées reflètent en partie la réalité de la diffusion de ces trois produits durant l'adolescence.

#### Les consommations sont illustrées par les indicateurs suivants :

- expérimentation : au moins un usage au cours de la vie ;
- usages actuels ou usages dans l'année : au moins un usage au cours des 12 mois précédant l'enquête ;
- usages récents ou usage dans le mois : au moins un usage au cours du dernier mois ;
- usage régulier : au moins 10 usages dans les 30 jours précédant l'enquête ;
- usage quotidien : au moins un usage quotidien au cours des trente derniers jours ;
- alcoolisation ponctuelle importante répétée : au moins 5 verres en une occasion, 3 fois au cours du dernier mois ;
- alcoolisation ponctuelle importante régulière : au moins 5 verres en une occasion, 10 fois au cours du dernier mois ;

Ces indicateurs permettent une description simple des consommations à l'adolescence. La notion d'usage au cours de la vie (ou expérimentation) englobe tous les types de consommateurs, dont ceux qui ont juste essayé une fois sans réitérer cette consommation ; elle décrit donc davantage la diffusion du produit dans la population plutôt que son usage.

#### Les consommations selon la filière et la classe

À l'issue du collège, les adolescents peuvent s'orienter vers deux filières de formation distinctes au lycée : la filière générale et technologique, d'une part, et la filière professionnelle, d'autre part. L'observation des usages parmi les lycéens fait apparaître des différences assez contrastées selon la filière suivie, avec en particulier des niveaux plus élevés parmi les élèves de la filière professionnelle. Ainsi, pour le tabac, les jeunes en

Tableau 1 - Usage de substances psychoactives par sexe et par niveau scolaire parmi les lycéens en 2011 (en %)

		Sexe		Niveau			
		Ensemble	Garçons	Filles <sup>2</sup>	Seconde / CAP 1 <sup>re</sup> année <sup>1</sup>	Première/ CAP 2 <sup>de</sup> année	Terminale
Tabac	Expérimentation	70,4	68,2	72,6***	66,1	72,4***	73,5 ns
	Dans le mois : ≥ 1 cigarette	44,0	43,6	44,5 ns	39,8	48,5***	43,7**
	Quotidien : ≥ 1 cigarette/jour	30,8	31,2	30,5 ns	27,0	34,9***	30,6**
	Chicha (expérimentation)	60,6	63,7	57,7***	53,4	63,8***	65,8 ns
Alcool	Expérimentation	92,9	93,8	92,1*	91,9	93,7*	93,3 ns
	Dans l'année : ≥ 1 usage	88,6	90,4	86,8***	86,4	90,5***	88,8 ns
	Dans le mois : ≥ 1 usage	75,3	80,1	70,9***	68,5	79,3***	79,0 ns
	Dans le mois : ≥ 10 usages (régulier)	21,3	29,1	13,9***	17,0	23,7***	23,6 ns
Alcoolisation ponctuelle importante (API)	Dans le mois : ≥ 1 fois	52,3	60,2	44,8***	46,5	54,9***	56,3 ns
	Dans le mois : ≥ 3 fois (répétée)	22,8	30,1	16,0***	18,7	25,1***	25,3 ns
	Dans le mois : ≥ 10 fois (régulière)	4,0	6,0	2,0***	3,8	4,5 ns	3,5 ns
Ivresse	Expérimentation	61,4	65,1	57,8***	52,8	64,1***	68,8**
	répétées : ≥ 3 dans l'année	24,2	29,7	19,0***	19,4	25,2***	29,0**
Cannabis	Expérimentation	48,6	51,4	46,0***	41,3	53,1***	52,3 ns
	Dans l'année : ≥ 1 usage	40,5	44,5	36,7***	36,6	45,6***	39,0***
	Dans le mois : ≥ 1 usage	26,9	31,1	22,8***	24,2	31,1***	24,9***
	Dans le mois : ≥ 10 usages (régulier)	8,1	11,8	4,7***	6,2	10,6***	7,5***

Source : ESPAD 2011 « années lycée », OFDT-Inserm-MEN

1 : les niveaux ont été regroupés selon le nombre d'année d'études « théoriques » (c'est-à-dire sans redoublement ni saut de classe). La dixième année d'étude (qui correspond à la première année de lycée) comprend 66 % d'élèves qui suivent une 2<sup>de</sup> générale et technologique, 26 % qui suivent une 2<sup>de</sup> professionnelle et 8 % des élèves en 1<sup>re</sup> année de CAP.

2 : \*, \*\*, \*\*\* et ns signifient que le test du Chi<sup>2</sup> est significatif respectivement au seuil 0,05, 0,01, 0,001 et « non significatif ». Dans la colonne « Filles », les tests comparent les filles aux garçons. Dans les colonnes de « niveau », les tests comparent le niveau avec celui de la colonne à gauche.

2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP sont plus nombreux à fumer quotidiennement que leurs homologues en cycle général et technologique (35 % contre 22 %). La tendance se maintient dans les classes supérieures (1<sup>re</sup> professionnelle et 2<sup>de</sup> année de CAP), mais l'écart se réduit nettement en terminale. Concernant l'usage régulier d'alcool, les niveaux observés sont supérieurs parmi les élèves de 2<sup>de</sup> et 1<sup>re</sup> professionnelle (30 % vs 19 % en 1<sup>re</sup> générale), alors qu'ils sont comparables pour les deux filières en terminale (24 %). En revanche, on note peu de différences pour l'usage de cannabis.

Par ailleurs, après la progression quasi linéaire des niveaux d'usage depuis l'en-

trée au collège, on observe une « rupture » en classe de terminale, toutes filières confondues (figure 1). Pour la première fois, les diffusions du tabac de l'alcool et du cannabis cessent de progresser.

Cependant, là encore, ces variations n'apparaissent pas uniformes selon les filières.

Pour la filière générale et technologique, seul le niveau d'usage régulier de cannabis s'infléchit en terminale (10 % vs 7 %). Rappelons que l'enquête précède de quelques semaines les examens de fin de second cycle (baccalauréat notamment) ; il est alors raisonnable de penser que les élèves de terminale adaptent leur comportement en réduisant notamment

certains usages. Les baisses franches des niveaux de consommation de cannabis suggèrent que les élèves perçoivent cet usage comme contre-indiqué durant une période qui réclame des efforts importants de concentration et de mémorisation. A contrario, le niveau de consommation régulière d'alcool, qui continue d'augmenter entre la 1<sup>re</sup> et la terminale (19 % vs 24 %), permet d'évoquer l'hypothèse que les élèves n'identifient pas les mêmes risques avec l'alcool. En filière professionnelle, tous les niveaux d'usages réguliers (alcool et cannabis) baissent en terminale et deviennent comparables à ceux mesurés parmi les élèves de terminale générale et technologique. Cette inversion de tendance dans la filière professionnelle pourrait être principalement liée au taux d'abandon dans le second cycle. En effet, si la très grande majorité des élèves qui débutent un second cycle va jusqu'au diplôme qui sanctionne la formation, un certain nombre d'adolescents vont « décrocher » avant la fin de leurs études et ce taux d'abandon est bien supérieur en filière professionnelle : près de 10 % des élèves de 1<sup>re</sup> professionnelle ne poursuivent pas en classe de terminale, contre moins de 3 % parmi leurs homologues des filières générales et technologiques. Or ces élèves qui abandonnent pré-

### Les autres produits illicites

Les jeunes lycéens déclarent également des consommations d'autres substances illicites. Toutefois ces usages restent sans commune mesure avec ceux du cannabis. Ainsi 13 % des lycéens déclarent au moins un usage d'un autre produit illicite que le cannabis au cours de leur vie, à quelques exceptions près, la quasi-totalité d'entre eux a déjà consommé du cannabis. Les garçons présentent des niveaux d'expérimentation plus élevés que les filles (14 % vs 11 %,  $p < 0,01$ ). Aucune différence de consommation n'est observée selon le niveau scolaire ; les élèves de 2<sup>de</sup> sont déjà 12 % à déclarer un tel usage.

Les substances les plus souvent citées sont les champignons hallucinogènes (5,5 %) et la cocaïne (5,2 %). Suivent ensuite l'ecstasy (3,7 %) et les amphétamines (3,3 %). Les expérimentations des autres produits illicites (héroïne, LSD, crack) s'échelonnent entre 0 et 2 %. Pour une large majorité d'entre eux (57 %), l'expérimentation ne concerne qu'un seul de ces produits illicites (autres que le cannabis) ■

sentent généralement des consommations plus importantes [5]. C'est donc l'absence des élèves les plus consommateurs dans les classes de terminale professionnelle qui entraîne mécaniquement une diminution des niveaux d'usage observés.

### ■ Accessibilité perçue et approvisionnement

La diffusion d'un produit au sein d'une population se mesure en tout premier lieu par le nombre d'individus déclarant en avoir déjà consommé au moins une fois. Mais il est possible également d'en évaluer la propagation au sein d'un groupe à travers la perception de l'accessibilité que les individus ont du produit. Par exemple, il est possible de demander à un adolescent à quel point cela lui semblerait difficile (ou pas) de se procurer un produit, s'il souhaitait en consommer. L'expérimentation d'un produit est supposée d'autant plus difficile que le produit est « inaccessible » ou jugé comme tel. Parallèlement, il a été demandé aux élèves s'ils avaient eu recours au cours du mois précédant l'enquête à un achat

de tabac, de boisson alcoolisée et de cannabis. En effet, l'accessibilité d'un produit dépend de plusieurs facteurs : en premier lieu de la législation en vigueur, qui permet ou pas de vendre (loi HPST par exemple), d'acheter ou de consommer librement le produit, et en second lieu de la diffusion du produit au sein du groupe de pairs. Un produit interdit à la vente peut paradoxalement être considéré comme très accessible par un adolescent à partir du moment où plusieurs personnes de son entourage (ami(e)s ou membre de la famille) en consomment. Ainsi, la législation qui interdit la vente d'alcool ou de tabac aux mineurs peut en partie perdre de son efficacité dès lors que l'adolescent fréquente des adultes, comme c'est le cas au lycée où un tiers des élèves est majeur (33 %) au moment de l'enquête. Cette coexistence d'adolescents de moins et de plus de 18 ans dans l'échantillon permet par ailleurs d'étudier une possible modulation de la perception de l'accessibilité d'un produit selon le statut mineur ou majeur des lycéens. Pour le cannabis, une question permettait de savoir si un achat était intervenu au cours des 30 derniers jours.

### Tabac : un accès facile y compris pour les mineurs

La cigarette est jugée facile d'accès par plus des deux tiers des lycéens (69 %), tandis que 12 % seulement affirment que cela leur serait difficile ou impossible de s'en procurer (tableau 3). Dans le même temps, un cinquième des adolescents ne se prononcent pas (21 %). En comparaison, cette proportion d'élèves incertains n'est que de 11 % pour le cannabis et de 2 % pour le vin. La raison de cette large indécision tient probablement à l'image ambivalente des cigarettes. Il n'est, en effet, pas rare de voir de très nombreux élèves fumer aux abords des établissements ou dans l'espace public. Cette consommation très visible, voire « ostentatoire », peut se révéler en contradiction avec l'image attendue d'un produit dont la vente est interdite aux mineurs, soit à la majorité des lycéens.

En résonance avec la forte accessibilité perçue, l'achat de cigarettes chez un bucaliste demeure courant parmi les adolescents, qu'ils soient mineurs ou majeurs : 94 % des usagers quotidiens disent en avoir acheté dans un bureau de tabac et moins de 2 % des fumeurs déclarent avoir acheté leurs cigarettes uniquement « dans la rue » ou « auprès de copains ». Le fait d'être majeur ou mineur modifie peu le niveau d'accessibilité perçue ou celui d'achat de cigarettes : les mineurs sont légèrement moins nombreux à juger les cigarettes « très faciles » d'accès par rapport aux élèves majeurs (45 % contre 54 %) et, pour l'achat, seulement 5 % des mineurs qui fument quotidiennement n'ont pas acheté de cigarettes dans un bureau de tabac au cours du mois, contre 3 % parmi les élèves majeurs.

### Alcool : plus ou moins abordable selon le type de boisson

Concernant l'alcool, le sentiment « qu'il est facile de s'en procurer » atteint des niveaux importants chez les lycéens : entre 64 % et 80 % selon les types de boisson (tableau 2). Cependant, le degré d'accessibilité perçue varie nettement d'une boisson à l'autre, indépendamment d'ailleurs de son niveau d'usage. Le cidre, par exemple, considéré comme facile d'accès par la grande majorité des lycéens (76 %), reste relativement peu consommé au cours du mois (27 %). À l'inverse les spiritueux, qui sont les alcools parmi les plus consommés au cours du mois, juste avant la bière (respectivement 61 % et 56 %), sont perçus comme les boissons alcoolisées parmi les moins accessibles. Un quart des élèves (26 %), contre 12 % pour la bière, ont déclaré que cela leur serait difficile de s'en procurer. Le vin présente une certaine singularité, avec près d'un lycéen sur deux qui le juge très accessible (48%), d'une part, et la

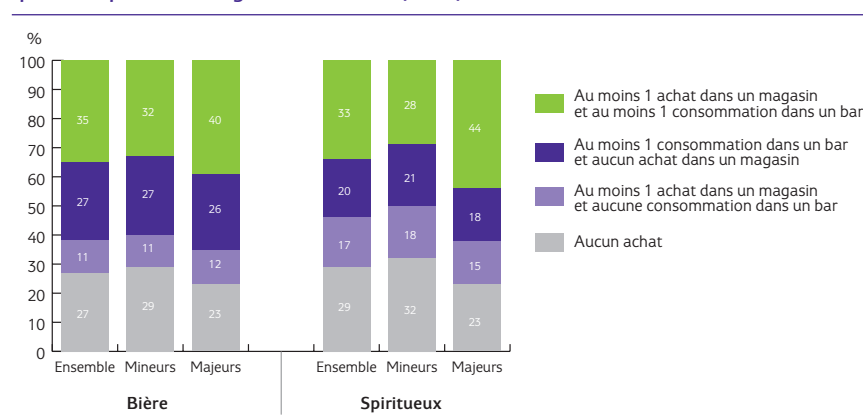
Tableau 2 - Accessibilité perçue des cigarettes, des boissons alcoolisées et du cannabis parmi les lycéens (en %)

Produit	Cigarettes	Spiritueux	Bière	Cidre	Vin	Prémix	Champagne	Cannabis
Impossible	4	7	6	7	16	8	7	15
Très difficile	3	6	2	2	3	3	4	8
Plutôt difficile	5	13	4	5	8	7	13	10
Assez facile	21	26	27	21	23	23	25	27
Très facile	48	38	54	55	48	43	39	23
Je ne sais pas	21	10	8	10	2	16	11	17

Source : ESPAD 2011 « années lycée », OFDT-INSERM-MEN

Lecture : 4 % des lycéens considèrent qu'il leur serait impossible de se procurer des cigarettes, ils sont 15 % dans ce cas pour le cannabis

Figure 2 - Achat ou consommation dans un bar de boissons alcoolisées de type bière ou spiritueux parmi les usagers dans le mois (en %)



Source : ESPAD 2011 « années lycée », OFDT-INSERM-MEN

Lecture : 62 % (35 % + 27 %) des lycéens qui ont bu de la bière dans le mois ont dit par ailleurs en avoir consommé dans un bar au moins une fois. Ils sont 59 % parmi les mineurs et 66 % parmi les majeurs.

proportion la plus élevée d'élèves (16 %) qui considèrent qu'il leur serait impossible de s'en procurer, d'autre part.

Contrairement aux cigarettes, l'âge apparaît davantage un facteur discriminant : l'accessibilité des spiritueux en particulier est bien plus élevée parmi les lycéens majeurs que parmi ceux encore mineurs (78 % *vs* 57 %).

Pour les boissons alcoolisées, deux modes d'approvisionnement étaient proposés : les achats dans un magasin (supermarché, épicerie, station-service...) et les consommations de boissons alcoolisées dans un restaurant, un bar ou une discothèque.

La proportion d'élèves<sup>2</sup> qui ont acheté leur boisson alcoolisée dans un magasin atteint 46 % pour la bière et 51 % pour les spiritueux, sans différence significative. La consommation de bière dans les bars, pubs et restaurants apparaît en revanche plus répandue que celle des spiritueux (62 % contre 53 %) (figure 2), la différence de prix entre ces deux types de boissons alcoolisées s'avérant sans doute un facteur déterminant. Enfin, un tiers des jeunes déclarent avoir fait l'un et l'autre au cours de dernier mois.

Là encore, au cours du dernier mois, des variations apparaissent selon l'âge des lycéens. Les élèves mineurs déclarent moins souvent que leurs aînés un achat (27 % contre 32 % pour les spiritueux). Contrairement aux cigarettes, l'achat de boissons alcoolisées est moins répandu parmi les usagers (entre un quart et un tiers des consommateurs récents n'ont pas acheté de boissons alcoolisées). Ce qui traduit probablement que le cadre privé (soirées, dîners...), qui ne nécessite pas d'acheter personnellement sa boisson, demeure un des lieux privilégiés d'alcoolisation des lycéens.

### Cannabis : illicite mais relativement accessible

Le cannabis est ici le seul produit illicite, interdit à l'usage ainsi qu'à la vente et l'achat (les peines encourues pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement). La moitié (50 %) des lycéens jugent pourtant le cannabis assez ou très facile d'accès et seulement 15 % jugent qu'il leur serait impossible de s'en procurer (tableau 2). Globalement, ces niveaux diffèrent peu de ceux observés pour le tabac et l'alcool. Ce sentiment d'accessibilité évolue là encore fortement selon l'entourage des adolescents. Les lycéens non consommateurs qui déclarent avoir beaucoup d'amis fumeurs de cannabis sont 66 % à juger facile de s'en procurer, contre 29 % parmi les non-usagers sans ou avec peu d'amis consommateurs. Cette proportion s'élève à 51 % parmi les jeunes non fumeurs de cannabis ayant un grand frère ou une grande sœur consommateur, contre 35 % parmi ceux qui n'en ont pas. Parmi les élèves qui ont déclaré avoir fumé du cannabis dans le dernier mois, 52 % n'en ont pas acheté durant la

même période (ils sont 21 % dans ce cas parmi les fumeurs réguliers). En matière d'approvisionnement le rôle de l'entourage des adolescents se révèle, pour le cannabis, déterminant.

### Conclusion

L'étude de la consommation parmi l'ensemble des lycéens complète utilement le dispositif d'observation des usages en population adolescente. Elle prolonge les analyses menées auprès des collégiens avec l'enquête HBSC et celles réalisées auprès des jeunes de 17 ans avec les enquêtes ESCAPAD.

Les années lycée représentent une période d'intensification des consommations de tabac et d'alcool et une phase de diffusion forte du cannabis. En ce qui concerne l'alcool, l'accroissement des usages s'accompagne de nouvelles modalités de consommation, telles que les ivresses et les alcoolisations ponctuelles importantes (API), dont le suivi de l'évolution est essentielle. Il est cependant, nécessaire de préciser que ces deux mesures peuvent être entachées d'imprécisions. La définition de l'ivresse, reposant sur la seule appréciation de la personne interrogée, est éminemment subjective. Elle dépend en grande partie de « l'expérience alcoolique » de la personne. Pour l'API, deux difficultés peuvent être mentionnées. La première concerne la quantité d'alcool qui n'est pas déterminée avec précision (exprimée en verres). La seconde concerne le délai d'alcoolisation, qui peut varier de moins d'une heure, dans certains cas extrêmes, à plusieurs heures. La notion recouvre donc des réalités composites qu'il conviendra de mieux préciser à l'avenir.

Après une progression quasi linéaire des niveaux de consommation de l'entrée au collège jusqu'à la deuxième année du lycée, on observe une rupture nette dans la diffusion des produits en terminale. Ce tassement lors de la dernière classe de lycée est difficile à interpréter, d'autant qu'il ne préjuge en rien des usages futurs des jeunes adultes. Deux hypothèses peuvent cependant être proposées pour expliquer cette inversion en fin de scolarité. D'une part, les élèves limiteraient leur consommation à l'approche d'une échéance importante pour eux (« effet bac »). D'autre part, la baisse marquée parmi les élèves de la filière professionnelle résulterait d'un taux élevé d'abandon à la fin de la classe de 1<sup>re</sup>, ce qui modifierait la structure de la population interrogée dans ces classes de terminale et par conséquent les niveaux d'usage observés. Enfin, l'enquête permet d'étudier de manière détaillée le lien entre consommation et accessibilité. Elle rappelle qu'il n'y a pas de relation

automatique entre l'accessibilité (qu'elle soit perçue ou réelle) et les niveaux d'usage observés. En effet, les pairs (majeurs notamment), les contextes d'usages des différents produits, mais également les facteurs individuels jouent un rôle essentiel dans la « décision » d'expérimentation ou de consommation. Par ailleurs, il semblerait que l'impact des législations sur les ventes de tabac et d'alcool diffère selon l'âge des adolescents. L'enquête HBSC 2010 a montré qu'il y avait eu un net recul de l'âge d'expérimentation (corroboré également par l'enquête ESCAPAD) qui pourrait découler d'un renforcement du sentiment d'interdit parmi les plus jeunes collégiens.

Au vu des niveaux de consommations constatés parmi les lycéens dans l'enquête ESPAD et de la proportion de ceux qui déclarent des achats de cigarettes ou de boissons alcoolisées, il semblerait que ce sentiment d'interdit est largement absent au cours des années lycée. La « dénormalisation » du tabac et de l'alcool parmi les adolescents lycéens passe vraisemblablement par d'autres mesures de prévention ou d'information plus ciblées prenant davantage en compte les comportements spécifiques de cette population.

2. Il s'agit ici des adolescents qui ont déclaré un usage récent de bière ou de spiritueux, qui sont les deux produits les plus souvent consommés dans le mois.

## repères méthodologiques

L'enquête ESPAD a été réalisée par l'OFDT avec le soutien de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), du secrétariat général à l'enseignement catholique et en partenariat avec l'unité 669 de l'Inserm. L'échantillon des lycéens a été constitué, conjointement à celui des jeunes nés en 1995 (volet européen), par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale selon un sondage aléatoire équilibré sur les critères suivants : type d'enseignement (général, professionnel...), localisation des établissements (dans une commune urbaine ou rurale), le secteur (public ou privé). Deux classes par établissement (396 classes au total) ont été échantillonnées dont tous les élèves étaient interrogés. Au total, entre avril et juin 2011, 7971 élèves scolarisés dans le second degré ont répondu à un questionnaire en classe en présence d'un enquêteur chargé de leur présenter l'enquête et d'encadrer la passation. La participation des classes a été de 95 % et compte tenu des absents le jour de l'enquête et des refus de participer (parents, élèves et classes), le taux de participation des élèves est finalement 85 %. Après nettoyage des données, l'échantillon final comporte 7 918 élèves, dont 6 048 élèves (53,6 % de filles) sont des lycéens et constituent ainsi l'échantillon analysé ici. Les données ont été redressées pour pallier les non-réponses et assurer la représentativité selon les marges : sexe, âge, classe, secteur (privé/public) et filière (professionnelle et générale).

# Alcool, tabac, cannabis en Bretagne, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées

Trois approches régionales des « années lycée » à partir de l'enquête ESPAD 2011



Depuis plus d'une décennie, l'OFDT délivre des tendances précises sur l'évolution des consommations de produits psychoactifs à l'adolescence tant au niveau national qu'infranational. Cependant, jusqu'à présent, seule l'enquête ESCAPAD réalisée auprès des adolescents de 17 ans lors de la Journée défense et citoyenneté (JDC) permettait de disposer d'indicateurs régionaux ou départementaux sur les usages de drogues en France. En 2011, afin de renforcer le dispositif d'observation existant et affiner les connaissances au niveau régional, l'OFDT a étendu le projet European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD) et décliné l'enquête dans trois régions françaises volontaires déjà familiarisées avec ce type d'enquête.

Ce numéro de *Tendances* est l'occasion de revenir sur cette initiative et de dresser un premier état des lieux des consommations de tabac, d'alcool et de cannabis parmi les lycéens en Bretagne (n = 1650), Poitou-Charentes (n = 585) et Midi-Pyrénées (n = 1092). Si globalement les consommations dans ces régions apparaissent proches de celles observées en France métropolitaine, certaines spécificités régionales ressortent. Alors que les usages de cannabis au cours du mois précédant l'enquête sont homogènes sur l'ensemble du territoire national, les comportements d'alcoolisation au cours de la même période s'avèrent en revanche plus élevés chez les lycéens de Poitou-Charentes et ceux de Midi-Pyrénées, les jeunes Bretons déclarant pour leur part plus souvent fumer du tabac.

## ■ Un niveau élevé des expérimentations

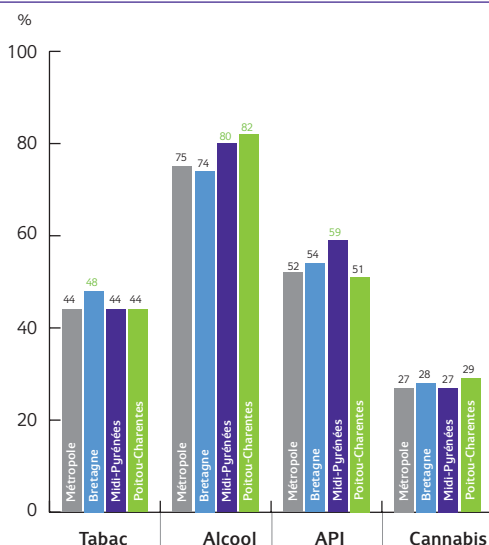
Comme au niveau national, les produits les plus fréquemment expérimentés par les adolescents des trois régions participant à l'enquête sont dans l'ordre l'alcool, le tabac puis le cannabis (tableau 1). Les expérimentations de boissons alcoolisées, qui concernent une très large majorité des lycéens, y sont légèrement supérieures à celles mesurées pour la France entière. Il en est de même pour les ivresses en Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, où une part plus importante d'élèves déclare avoir déjà connu une ivresse alcoolique (respectivement 69 % et 68 %, contre 61 % au plan national), le niveau n'étant pas statistiquement différent parmi les jeunes Bretons. En revanche, ces derniers sont les seuls à se distinguer par une proportion d'expérimentateurs de tabac supérieure à celle observée sur l'ensemble du territoire (73 % vs 70 %). Enfin, avec plus d'un élève sur deux qui déclare avoir déjà fumé du cannabis (53 %), la région Midi-Pyrénées se démarque par une diffusion du cannabis significativement plus élevée qu'au niveau national.

## ■ Des alcoolisations récentes également plus marquées

Concernant les consommations récentes, certaines particularités territoriales sont notables pour l'alcool et le cannabis. En premier lieu, concernant les comportements d'alcoolisation tels que l'ivresse alcoolique ou l'alcoolisation ponctuelle importante (API), la région Midi-

Pyrénées se distingue par des prévalences supérieures à celles constatées en France métropolitaine (respectivement 29 % vs 25 % et 59 % vs 52 %). Pour les consommations régulières d'alcool (au moins 10 fois au cours du mois), deux des régions concernées s'écartent sensiblement des niveaux mesurés sur le territoire : la région Poitou-Charentes, où les lycéens sont proportionnellement plus nombreux qu'au niveau national à déclarer des usages réguliers (26 % vs 21 %), et la Bretagne, où les élèves déclarent à l'inverse des usages réguliers moindres (14 %). Si ces résultats recourent globalement ceux observés avec les enquêtes ESCAPAD [6], ceux concernant les jeunes Bretons s'inscrivent en

Figure 1 - Les usages récents de tabac, alcool et cannabis au lycée selon les régions (%)



Note : les chiffres en vert signalent une différence statistiquement significative (test du Chi-2 au seuil 0,05) entre le niveau de la région concernée et celui observé pour la métropole.

Source : ESPAD « années lycée » 2011 - volet régional, OFDT

contradiction avec les niveaux plus élevés de consommation d'alcool observés dans cette région à 17 ans. Cette divergence méritera d'être suivie dans le temps tout en prenant en compte les conditions particulières de réalisation de la présente enquête qui sont susceptibles de limiter la portée de cette comparaison (cf. repères méthodologique).

À l'instar de celles de tabac, les consommations de cannabis montrent peu de variations. Les prévalences de l'usage récent et de l'usage régulier de cannabis sont assez homogènes, en dépit du niveau plus élevé de l'expérimentation dans la région Midi-Pyrénées. Seule exception, l'usage régulier de cannabis s'avère plus élevé parmi les élèves de Poitou-Charentes (12 % vs 8%). Cette consommation régulière plus importante est surtout le fait des garçons dont le niveau d'usage est singulièrement supérieur à celui de leurs homologues au niveau national (19 % vs 12 %).

### ■ Des lycéennes toujours moins consommatrices

Comme au niveau national, les lycéennes de Bretagne, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes déclarent des consom-

mations généralement moindres que celles de leurs homologues masculins. Toutefois, les jeunes filles scolarisées de Poitou-Charentes se singularisent légèrement. En premier lieu, leur niveau de tabagisme quotidien est inférieur de plus 10 points à celui des garçons, alors que le tabac apparaît, dans la plupart des enquêtes, être autant ou d'avantage consommé par les adolescentes. La plupart des enquêtes ont montré que les adolescentes déclarent de plus en plus souvent des usages de tabac comparables, voire supérieurs à ceux des garçons. En outre, ce particularisme régional se révèle d'autant plus surprenant que les niveaux de tabagisme quotidien sont globalement parfaitement analogues dans les 3 régions et sur l'ensemble du territoire. En second lieu, les lycéennes de Poitou-Charentes déclarent des API régulières (au moins 10 fois au cours du mois) aussi fréquentes que les garçons, alors même que leur niveau de fréquences déclarées dans le mois est bien moindre. Si la taille réduite de l'échantillon invite à une certaine prudence dans l'interprétation de ces résultats (cf. repères méthodologiques), ces données incitent cependant à mener des analyses secondaires portant plus particulièrement sur les usages de ces adolescentes.

### ■ Boissons alcoolisées et spécificités régionales

Durant ces « années lycée », les boissons alcoolisées les plus communément consommées en métropole sont les spiritueux<sup>1</sup>. Viennent ensuite, par ordre décroissant, la bière, le champagne, le vin, les prémix puis le cidre (figure 2).

Des spécificités régionales en matière de boissons alcoolisées apparaissent. Ainsi, en Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, les bières sont plus consommées par les jeunes que dans l'ensemble de la métropole. Les spiritueux et le vin semblent également particulièrement prisés par les élèves de Midi-Pyrénées. En Bretagne, les niveaux de consommation du vin parmi les jeunes sont au-dessous des niveaux observés en métropole. En revanche, les jeunes Bretons présentent une nette prédilection pour le cidre. Cette boisson, qui est généralement consommée par les plus jeunes [3], fait, chez les lycéens bretons, jeu égal avec le champagne, sans doute en raison de son lien fort avec l'identité régionale et sa tradition culinaire.

1. Cette dénomination, qui est habituellement utilisée dans les questionnaires auprès des adolescents pour une meilleure compréhension, recouvre en fait la catégorie dénommée plus généralement « les spiritueux ».

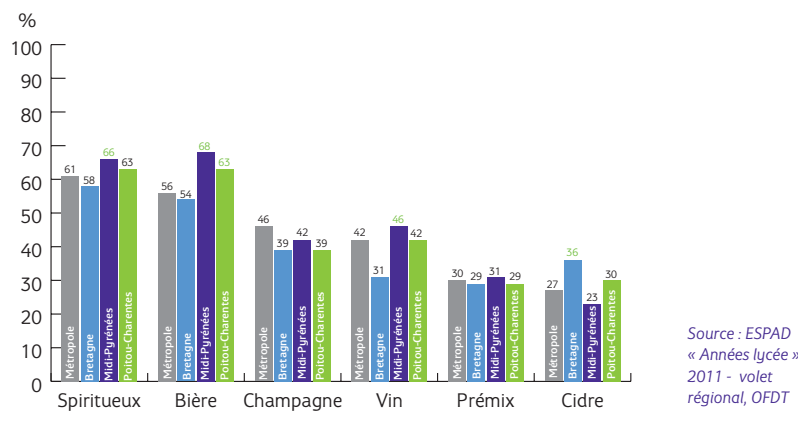
Tableau 1 - Les niveaux d'usage parmi les lycéens selon la région et le sexe

	Métropole	Bretagne			Midi-Pyrénées			Poitou-Charentes			
		%	Lycéens	Garçons	Filles	Lycéens	Garçons	Filles	Lycéens	Garçons	Filles
Tabac	Expérimentation	70,4	73,4*	71,4	75,3	70,9	68,4	73,4	68,4	71,4	65,8
	Dans le mois : ≥ 1 cigarette (usage récent)	44,0	47,9*	47,4	48,5	44,5	43,4	45,5	43,8	46,6	41,4
	Quotidien : ≥ 1 cigarette/jour	30,8	31,7	33,3	30,1	30,0	29,4	30,7	31,1	36,6	26,2*
Alcool	Expérimentation	92,9	94,9	95,7	94,1	94,0	95,2	92,9	96,0*	96,1	95,9
	Dans l'année : ≥ 1 usage (usage actuel)	88,6	90,8*	92,5	89,1*	91,7*	93,8	89,8*	92,4*	94,8	90,4*
	Dans le mois : ≥ 1 usage (usage récent)	75,3	74,3	79,3	69,3*	80,1*	86,2	74,3*	81,6*	87,6	76,4*
	Dans le mois : ≥ 10 usages (régulier)	21,3	14,0*	18,9	9,1*	23,1	32,9	13,8*	26,1*	41,5	12,4*
Alcoolisation Ponctuelle Importante	Dans le mois : ≥ 1 fois	52,3	53,5	57,9	49,2*	59,2*	66,5	52,3*	51,0	61,0	42,3*
	Dans le mois : ≥ 3 fois (répétée)	22,8	21,1	26,4	15,8*	26,3*	33,0	19,9*	23,1	31,4	15,8*
	Dans le mois : ≥ 10 fois (régulière)	4,0	3,5	5,5	1,6*	5,1	7,5	2,9*	4,9	5,0	4,7
Ivresses	Expérimentation	61,4	63,9	68,1	59,8*	68,6*	73,1	64,4*	67,5*	74,2	61,7*
	Dans l'année : ≥ 1	49,4	55,3*	60,2	50,5*	56,3*	62,3	50,7*	52,1	60,3	44,9*
	Dans le mois : ≥ 1 fois	25,1	24,4	27,6	21,3*	29,5*	34,7	24,6*	25,3	34,0	17,8*
Cannabis	Expérimentation	48,6	49,0	52,9	45,3*	52,9*	54,7	51,1*	50,1	57,3	43,9*
	Dans l'année : ≥ 1 usage (usage actuel)	40,5	41,5	44,8	38,2*	42,8	44,6	41,1*	40,9	48,1	34,8*
	Dans le mois : ≥ 1 usage (usage récent)	26,9	27,6	31,0	24,3*	27,2	30,1	24,4*	29,2	37,1	22,5*
	Dans le mois : ≥ 10 usages (régulier)	8,1	7,3	10,4	4,2*	8,7	12,9	4,7*	12,1*	19,1	6,2*

Source : ESPAD « années lycée » 2011 - volet régional, OFDT

Lecture : 73,4 % des jeunes Bretons disent avoir déjà fumé du tabac au cours de leur vie et ce un peu plus souvent que leurs homologues de l'échantillon national : différence statistiquement significative comme l'indique « \* » (test du Chi-2 au seuil 0,05). Il n'y a pas de différence statistique entre le niveau des garçons et des filles dans la région (aucun « \* »). Les écarts par sexe entre une région et la métropole n'ont pas été testés.

Figure 2 - Types de boissons alcoolisées consommées au moins une fois dans le mois parmi les lycéens (%)



Finalement, le champagne étant globalement moins consommé dans les trois régions, les prémix, prisés par 3 lycéens sur 10, sont les seules boissons pour lesquelles les niveaux régionaux ne présentent aucune différence statistique avec ceux de la métropole. Enfin, garçons et filles affichent les mêmes affinités en termes d'alcool, à cette différence près que ces dernières se distinguent par un moindre penchant pour les bières : parmi les lycéennes, seules 44 % déclarent en boire, contre 67 % des garçons. Cet écart accru concernant la bière se retrouve dans les trois régions étudiées.

## Conclusion

Au-delà du constat général d'une relative homogénéité des comportements de consommation de drogues au niveau national et régional, ces premiers résultats mettent en évidence certaines spécificités régionales. Un tabagisme plus présent parmi les jeunes Bretons, des usages d'alcools plus fréquents en Midi-Pyrénées et en Poitou-Charentes ainsi que des API (alcoolisations ponctuelles importantes) et des ivresses plus répandues en Midi-Pyrénées constituent les principales particularités notables des trois régions étudiées.

## Bibliographie nationale et régionale

- HIBELL B., GUTTORMSSON U. et al., *The 2011 ESPAD report - Substance use among students in 36 European countries*, Stockholm, CAN (The Swedish Council for Information on Alcohol and other Drugs), 2012, 390 pages.
- SPILKA S. et LE NÉZET O., *Premiers résultats du volet français de l'enquête European School survey Project on Alcohol and other Drugs (ESPAD) 2011*, Saint-Denis, OFDT, 2012, 17 pages.
- SPILKA S., LE NÉZET O. et al., « Alcool, tabac et cannabis durant les "années collège". Résultats du volet drogues, en France, de l'enquête Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC) 2010 », *Tendances*, n° 80, 2012, 6 pages.
- SPILKA S., LE NÉZET O. et al., « Les drogues à 17 ans : premiers résultats de l'enquête ESCAPAD 2011 », *Tendances*, n° 79, 2012, 4 pages.
- LE GLEYE S., SPILKA S. et al., « Les drogues à 17 ans - Résultats de l'enquête ESCAPAD 2008 », *Tendances*, n° 66, 2009, 6 pages.
- OFDT. Base de données ODICER (Observation des drogues pour l'information sur les comportements en régions). <http://odicer.ofdt.fr> [accès le 19/11/2013].

Cette extension du volet français de l'enquête ESPAD au travers des déclinaisons régionales vient compléter et enrichir les approches territoriales déjà menées par l'OFDT depuis plusieurs années à partir notamment de l'enquête ESCAPAD [6]. Ce projet ESPAD s'est en effet construit sur une collaboration multipartenariale constituant une innovation dans le processus de collecte traditionnel des enquêtes de l'OFDT : la production des données régionales a reposé directement sur la mobilisation d'acteurs locaux (rectorats et établissements scolaires, ARS, ORS, collectivités territoriales, acteurs de prévention...) autour d'un même projet d'enquête. Enrichie par leur connaissance des réalités locales, l'exploitation ultérieure des données (autour de thèmes comme par exemple l'accessibilité, l'achat ou encore les risques perçus) par les acteurs locaux eux-mêmes devrait faciliter l'appropriation des résultats par ces derniers et leur utilisation directe à des fins stratégiques (priorités de santé, identification de publics cibles...). La reconduction de cette expérience est souhaitable afin de permettre à chacun de disposer d'un outil de suivi des comportements de consommation de drogues des lycéens.

## repères méthodologiques

### Echantillonnage et protocole d'enquête

Les échantillons régionaux ont été réalisés par la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) de l'Éducation nationale. Il s'agit d'échantillons aléatoires indépendants équilibrés sur les variables secteur (public/privé) ; agglomération (rural / centre ville / périurbain / ville isolée) ; appartenance Réseaux ambition réussite (RAR) ; type d'établissement (LEGT / PRO). Les données ont été redressées sur le sexe et le niveau scolaire. À la différence de l'enquête métropolitaine, les passations étaient majoritairement supervisées par les infirmières scolaires et non par des enquêteurs professionnels. Les mêmes nettoyages et recodages de données ont été effectués sur toutes les bases (cf. repères méthodologiques de l'enquête nationale).

### De la difficulté de comparer des résultats d'enquêtes

Les enquêtes ayant été menées indépendamment les unes des autres, elles présentent, malgré un protocole identique, des variations susceptibles d'affaiblir la comparabilité avec les données nationales.

D'abord, la faible taille des échantillons des enquêtes régionales réduit la puissance statistique des tests. Par ailleurs, des contraintes dans la conduite de l'enquête sont susceptibles d'avoir influé sur les résultats.

En Bretagne, pour des raisons d'organisation, l'enquête a été réalisée au mois de novembre au lieu de mai comme dans les autres régions. Il est fort probable que la période du mois de novembre soit moins propice aux épisodes festifs que celle de mai. Les élèves bretons interrogés sont par ailleurs plus jeunes de 6 mois, ce qui peut expliquer une moindre fréquence des usages d'alcool réguliers, compte tenu des effets d'âge observés généralement à l'adolescence.

En Poitou-Charentes, des contraintes de calendrier n'ont pas permis de mener l'enquête dans les établissements du privé. Cette non-interrogation des élèves du privé, outre un échantillon de taille plus réduite, entraîne un biais qui peut avoir affaibli la représentativité de l'échantillon. Ces divergences doivent inviter à interpréter les écarts avec prudence.

### Comité de pilotage ESPAD régions

Françoise Cayla (ORMSIP) ; Matthieu Chalumeau (AIRDDS Bretagne) ; Virginie Ehlinger (Inserm U1027) ; Georges Fahet (ORMSIP) ; Emmanuelle Godeau (Rectorat de Toulouse et Inserm U1027-coordinatrice du projet) ; Sonia Jovic (Inserm U1027) ; Olivier Le Nézet (OFDT - responsable analyses statistiques) ; Léna Pennognon (ORS Bretagne) ; Stéphane Robin (ORS Poitou-Charentes) ; Marie Thérèse Roux (académie de Poitou-Charentes) ; Mariane Sentenac (Inserm U1027) ; Stanislas Spilka (OFDT - responsable scientifique du projet) ; Isabelle Tron (ORS Bretagne).

Ces trois enquêtes n'auraient pas été possibles sans le soutien financier des agences régionales de santé (ARS) et pour la Bretagne le conseil régional et la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

### Remerciements

L'ensemble des chefs d'établissement et personnels de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture qui ont permis à cette enquête de se dérouler dans les meilleures conditions. Les enquêteurs de la société EFFICIENCE3 qui ont assuré l'ensemble des passations. Sylvie Le Laidier et Paul Olivier Gasq de la DEPP, Sonia Benamsli et Nadine Neulat de la DGESCO et Françoise Maine (SGEC) pour leur contribution et soutien actif à l'enquête. Bruno Falissard (Inserm U669) et Stéphane Legleye (INED) pour leurs conseils et Marie Donius (OFDT) qui a coordonné le terrain de l'enquête.

## tendances

Directrice de la publication  
Maud Pousset

Comité de rédaction  
Christian Ben Lakhdar, Emmanuelle Godeau,  
Bruno Falissard, Fabien Jobard, Serge Karsenty

Rédactrice en chef  
Julie-Émilie Adès

Maquettiste  
Frédérique Million

Documentation  
Isabelle Michot

Observatoire français des drogues  
et des toxicomanies

3, avenue du Stade-de-France  
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex  
Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00  
e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr